



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 39 - Fourniture de fondants chimiques pour le déneigement du réseau routier - Autorisation de signature d'un marché public

Fourniture de fondants chimiques pour le déneigement du réseau routier

Autorisation de signature d'un marché public

Rapporteur : Mme l'Adjointe ZEHAF

	Date	Avis
Commission n° 5	20/06/2018	Favorable unanime (1 abstention)

Chaque saison hivernale, les services municipaux mettent en œuvre environ 1 400 tonnes de fondants chimiques (sel et saumure) pour le déneigement du réseau routier communal.

A cet effet, il est nécessaire de passer un marché public afin de couvrir l'ensemble des besoins en fournitures de ce type.

Cette consultation sera lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. La Ville de Besançon sera le coordonnateur du groupement.

Elle prendra la forme d'un accord-cadre à bons de commandes multi-attributaires (au minimum 3, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres) d'une durée initiale d'1 an, renouvelable trois fois à compter de sa notification, sans montants minimum ni maximum.

Le montant annuel estimé non contractuel des commandes est de l'ordre de 80 000 € HT.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à lancer la procédure de passation dudit marché ainsi qu'à signer le marché avec le(s) titulaire(s) finalement retenu(s).



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0